

AJ

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT  
ARDÈCHE

DELIBERATION N° 2016/18

EXTRAIT DU REGISTRE  
**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE**

\*\*\*\*\*

*Séance du 24 mai 2016*

*L'an deux mille seize et le vingt-quatre mai à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr André VOLLE.*

*Date de convocation : le 17 mai 2016.*

*Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 en exercice : 15 présents : 12  
votants : 14*

*Résultat du vote : Pour : 12          Contre : 0          Abstention : 2*

**Présents : VOLLE – TESTON – CORNET – GRENIER – HILAIRE –  
BOUNIARD – GAUTHIER – CROZIER – BEUGNET – PIQUEMAL –  
JOLLIVET – EUVRARD -**

**Excusés : Mme LEBRAT a donné procuration à Mr JOLLIVET.  
Mme RAMUS a donné procuration à Mme CROZIER.**

**Absents : Mr RIFFARD**

Mr HILAIRE a été élu secrétaire.

**Objet : Demande de subvention au Département.  
Appel à projets Ardèche Durable 2016.  
Acquisition véhicule électrique**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la Délibération de la Commission permanente du Conseil Général n°7.27.2  
du 03 mars 2014,

VU la Délibération de la Commission permanente du Conseil Général du 18  
décembre 2014,

.../...

AJ

VU la Délibération de la Commission permanente du Conseil Départemental n°7.29.1 du 1<sup>er</sup> juin 2015,

VU la Délibération Départementale du 21 mars 2016,

CONSIDÉRANT l'opportunité de bénéficier du Département de l'Ardèche, d'une subvention Appel à projets Ardèche Durable 2016,

Le Maire présente au Conseil Municipal les dispositions de l'aide spécifique en faveur de l'acquisition de véhicules électriques, et le dispositif d'accompagnement du Département dans la mise en œuvre des clauses sociales.

Il propose de solliciter une subvention du Département.

Après en avoir délibéré et à la majorité des membres présents, le Conseil Municipal :

- **DÉCIDE** de répondre à l'appel à Projets Ardèche Durable 2016 concernant l'acquisition d'un véhicule électrique émission 20 grammes de CO<sup>2</sup>/Km au plus pour un montant prévisionnel total de 22 623.00 € HT soit 27 147.60 € TTC sous réserve de l'attribution des subventions et des crédits budgétaires disponibles

- **SOLLICITE** du Département une subvention de 6 786.90 €

- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel suivant :

\* Montant des travaux 22 623.00 € HT soit 27 147.60 € TTC

\* Subvention du Département (30 % du HT) = 6 786.90 €

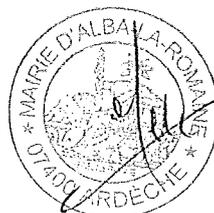
\* Financement communal = 20 360.70 € TTC

-**CHARGE** son maire de réaliser toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE le 24 mai 2016.

POUR COPIE CONFORME,  
Alba La Romaine, le 25 mai 2016.

LE MAIRE  
André VOLLE



.../...